



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rubalises forêt

Question écrite n° 21837

Texte de la question

M. Éric Alauzet interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire, sur les rubalises plastiques présentes dans les forêts communales. En effet, avec la multiplication des activités en plein air et notamment les compétitions de *trail* ou cyclistes, on déplore la présence de rubalises en quantité croissante dans les forêts. Cela est en grande partie dû à l'absence ou à l'insuffisance de ramassage à l'issue de la manifestation. On retrouve ensuite ces plastiques dans la nature ou les cours d'eaux. Ces rubalises génèrent une pollution visuelle mais également une pollution et un danger pour la faune et la flore. Plusieurs mesures simples semblent pouvoir être prises, parmi lesquelles la sensibilisation des organisateurs au ramassage des rubalises et des déchets en général, ou la mutualisation entre différentes associations de l'achat de panneaux qui viendrait remplacer les rubalises ou encore clarifier la liste des matériaux autorisés afin que le balisage soit pleinement temporaire et biodégradable. Aussi, il lui demande comment elle entend lutter contre cette pollution.

Données clés

Auteur : [M. Éric Alauzet](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21837

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2019](#), page 6859

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)